

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

5<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.



**BRUXELLES,**

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1869

## DÉPÔT DE MONNAIES

TROUVÉ A NOORDHORN

(PROVINCE DE GRONINGUE).

---

PLANCHE VIII.

Il est, aujourd'hui, devenu incontestable que la description d'un dépôt de monnaies, surtout quand il s'agit de monnaies du moyen âge, peut avoir quelque utilité pour la science numismatique, et nous osons soutenir qu'il est du devoir de tout amateur assez heureux pour mettre la main sur une trouvaille, d'en rendre compte aux numismates ses confrères.

Afin de prouver notre thèse par un exemple, nous allons offrir aux lecteurs de la Revue la description d'un dépôt de monnaies, peu nombreuses, il est vrai, mais contenant des pièces intéressantes, découvertes il y a quelque temps dans nos contrées.

Un journalier, à Noordhorn, village florissant dans la partie occidentale de la province de Groningue, était occupé dans le courant du mois de novembre de l'année 1867 à déblayer le terrain où se trouvait autrefois une maison. Il n'eut pas travaillé longtemps que sa bêche mit au jour un dépôt de monnaies contenant trois pièces d'or, soixante-

cinq d'argent et quelques-unes de cuivre, qu'il jugea dans son ignorance ne valoir point la peine d'être recueillies et qui sont ainsi perdues pour toujours. Son premier soin fut d'aller « à la ville » comme on le dit ici, d'aller à Groningue et d'offrir ses monnaies à quelque orfèvre. Le premier n'en voulait point, un autre mieux avisé lui acheta son petit trésor et le vendit le lendemain à notre ami M. J.-D. Hesselink, amateur et possesseur d'une jolie collection à Groningue.

Celui-ci nous fit part de son acquisition. C'est à son extrême obligeance que nous devons le plaisir de publier cette description, et nous l'aurions fait depuis longtemps, si d'autres occupations ne nous en avaient point empêché.

Les soixante-huit monnaies en question appartiennent à la Frise, Groningue, Ostfrise, Oldenbourg, Iever et Clèves, et furent frappées de 1491 jusqu'à 1509. Les voici décrites dans cet ordre.

#### MONNAIES DE FRISE.

**ALBERT, DUC DE SAXE, GOUVERNEUR DE FRISE (1498-1500.)**

1. Aigle biceps, au-dessous l'écusson incliné aux armes de Frise. le tout dans une épicycloïde à quatre lobes dont les angles rentrants sont remplis par des tréfeuilles.

*Lég.* ✱ ALB' TVS ✱ DVX ✱ S'ANNO' ✱ z ✱ GVB' -  
N'AN' ✱ PH'R'.

*Rev.* Croix pattée cantonnée de quatre étoiles à six raies, coupant les légendes.

*Lég. ext.* ✱ DEI ✱ GR — ANIA ✱ R — EGES ✱  
RE — GN'AN.

*Lég. int.*  $\text{XNNO}' - \text{DOMI} - \text{I}'_* \text{N} \circ \text{C} - \text{CCCC}$ .

*Double jager* ou pièce de deux sous, un exemplaire.

Van der Chijs, pl. VI, 5.

**GEORGES, DUC DE SAXE, GOUVERNEUR DE FRISE (1504-1515).**

2. Écusson à cinq quartiers remplissant le champ.

*Lég.*  $\text{† MONETN} * \text{NO}' * \text{DVX} * \text{STXON}' * \text{GVB}' * \text{FR}'$ .

*Rev.* Croix pattée et évidée, cantonnée de deux lions contournés et de deux aigles. Au centre, un petit écu aux armes de Saxe.

*Lég.*  $\times \text{XNNO} - \times \text{N} \times \text{NNTN} - \text{TLI} \times \text{DO} - \text{MI}' \times$   
1505.

Demi-sou, quatre exemplaires. Van der Chijs, pl. VIII, 6.

3. Même pièce, variété. Petit aigle au lieu de l'écu au centre de la croix.

Deux exemplaires.

Inédit.

**VILLE DE LEEUWARDE.**

4. Aigle biceps, au-dessous un écu incliné aux armes de Leeuwarde.

*Lég.*  $\text{† NNO}' * \text{NOVT} * - * \text{LEWTRDIE}$ .

*Rev.* Croix pattée et évidée coupant la légende :  $\text{XNNO} - \text{DOMI} - \text{CCCC} - \text{C} * \text{XCI}$ . (Pl. VIII.)

Demi-sou, un exemplaire.

Inédit.

**VILLE DE GRONINGUE.**

5. Aigle biceps, au-dessous l'écusson incliné à la fasce, armes de Groningue.

*Lég.* ✠ ΜΟΝ' ✠ ΝΟΥΤ — GRONINGE'.

*Rev.* Croix pattée et évidée, coupant la légende. Au centre, une étoile à six raies.

*Lég.* ΤΩΝΟ ✠ — ΟΜΙ — Ω ✠ ΕΕΕ — Ε ✠ ΧΕΙ ✠

*Demi-jager* ou demi-sou, deux exemplaires.

Van der Chijs, pl. XIII, 82.

6. Même type que le n° 5.

*Lég.* ✠ ΜΟΝΕΤ' ✠ ΝΟΥΤ ✠ — ✠ GRONIGEN-SIS.

*Rev.* Croix pattée et évidée, coupant la légende. Au centre, une étoile à huit raies.

*Lég.* ΤΩΝΟ — ΟΜΙΝ' — Ω ΕΕΕΕ — ΧΕVIII.

*Jager* ou sou, deux exemplaires.

Van der Chijs, pl. XIII, 88.

7. Même pièce, variété : GRONINGES.

Un exemplaire.

Van der Chijs, pl. XIII, 89.

8. Droit et revers le même type que le n° 6.

*Lég.* ✠ ΜΟΝΕΤΤ ✠ ΝΟΥ' — GRONINGEN'.

*Rev. Lég.* ΤΩΝΟ — ΟΝΙ' ✠ Ω — ΕΕΕΕ ✠ — ΧΕΙΧ ✠

*Jager* ou sou, cinq exemplaires.

Van der Chijs, pl. XIV, 400.

9. Même pièce, variété : ΧΕΙΧ ✠

Dix exemplaires.

Van der Chijs, pl. XIV, 401.

10. Même pièce, variété : GRONIGENS'.

Un exemplaire.

Van der Chijs, pl. XIV, 402.

11. Même pièce, variété : ✠ MONET \* NOV \*  
— \* GRONINGES.

Quatre exemplaires.

Van der Chijs, pl. XIV, 403.

12. Même pièce, variété: ✠ MONET::NOV::, etc.

Trois exemplaires.

Inédit.

13. Saint Martin debout, tenant une crosse de la main gauche, et bénissant de la droite.

Lég. ○ — S<sub>x</sub> MARTIN' — \* PRO<sub>x</sub> GRONI.

Rev. Dans un encadrement formé de trois arcs de cercle et de trois arcs saillants, un écusson portant l'aigle biceps, chargé d'un petit écusson à la fasce, armes de Groningue.

Lég. † MONET \* NOV \* TVRET \* GRONIN

Demi-florin d'or ou *cnaphoek*, un exemplaire.

Van der Chijs, pl. XV, 409.

14. Même pièce, variété.

Lég. <sup>x</sup>○<sup>x</sup> — S<sub>x</sub> MARTIN<sub>x</sub> — PRO<sub>x</sub> GRONIN<sub>x</sub>  
et † MONET \* NOV \* TVRET \* GRONI.

Un exemplaire.

Van der Chijs, pl. XV, 410.

15. Même pièce, variété.

Lég. ○ — \* S<sub>x</sub> MARTI — \* PRO<sub>x</sub> GRONI<sub>x</sub> et  
† MONET \* NOV \* TVRET \* GRONI \*

Un exemplaire.

Van der Chijs, pl. XV, 411.

16. Aigle biceps, au-dessous l'écusson à la fasce.

Lég. ✠ MONET \* NO — VT \* GRONING<sub>x</sub>.

Rev. Écusson à la fasce sur uné croix pattée, le tout dans un grènetis.

*Lég.* † ΠΝΝΟ \* ΔΟΜΙΝΙ \* Ω \* ΕΕΕΕΕΙΙΙΙ.

Quart de sou, cinq exemplaires de coins variés.

Van der Chijs, pl. XV, 412.

17. Même pièce, variété : GRONINGE et \* Ω \*  
ΕΕΕΕΕ \* 4.

Deux exemplaires

Van der Chijs, suppl., pl. XX, 28.

18. Même pièce. Droit comme n° 16. Revers comme  
n° 17.

Un exemplaire.

Inédit.

19. Même pièce, variété : † ΜΟΝΕΤΑ Ν — Ο<sub>χ</sub>  
GRONIN<sub>χ</sub>.

*Rev.* Comme n° 17.

Un exemplaire.

Inédit.

20. Type comme le n° 6.

*Lég.* † ΜΟΝΕΤΑ ◦ ΝΟΥ' — ◦ GRONINGEN.

*Rev.* Type comme le n° 6.

*Lég.* ΠΝΝΟ — ΔΟΜΙ — Ν' ◦ ΝΑΑ — ΕΕΕ ◦ V ◦.

*Jager* ou sou, un exemplaire. Comp Van der Chijs, pl. XV, 421.

21. Aigle biceps, au-dessous deux écussons juxtaposés  
aux armes d'Ostfrise (Cirezena) et de Groningue.

*Lég.* † ΜΟ<sub>χ</sub>ΝΟ<sub>χ</sub> ΕΟΜΙ — ζ — \*ΣΕΝΑΤ<sub>χ</sub> ΓΡΟ<sub>χ</sub>.

*Rev.* Croix ornée et évidée portant au centre un petit écu  
à la fasce, coupant la légende et posée sur une épicycloïde  
à quatre lobes dont les angles rentrants se terminent en  
feuilles trilobées.

*Lég.* ΠΝΝΟ \* — ΔΟΜΙ \* — Ω \* ΕΕΕ — ΕΕVII.

Blanc, *jager* ou sou, quatre exemplaires.

Van der Chijs, pl. XVI, 429, 430.

22. Comme n° 21.

*Lég.* \*  $\Omega O'_*$   $\Omega O'_*$ , etc.

*Rev.* Comme n° 21. Au centre de la croix, étoile à six raies.

*Lég.*  $\Pi \Omega \Omega O$  — \*  $\Omega O M I$  \* —  $\Omega' \text{E} \text{E} \text{E} \text{E} - \text{E} \text{E} * \text{VII} *$ .

Demi-blanc, *jager* ou sou, quatre exemplaires.

Van der Chijs, pl. XVI, 433.

23. Comme n° 21.

*Rev.* Comme n° 21.

*Lég.*  $\Pi \Omega \Omega O$  — \*  $\Omega \Omega I'$  \*  $\Omega$  —  $\text{E} \text{E} \text{E} \text{E} - \text{E} * \text{VIII}$ .

Blanc, *jager* ou sou, deux exemplaires.

Van der Chijs, pl. XVI, 436.

24. Même pièce, variété :  $\Pi \Omega \Omega O$  —  $\Omega O M I \Omega$  —  $\Omega \text{E} \text{E} \text{E} \text{E} - \text{E} \text{E} \text{VIII}$ .

Un exemplaire.

Inédit.

#### COMTÉ D'OSTFRISE.

EDZARD I<sup>er</sup> (1491-1528).

25. Harpie couronnée dans une épicycloïde à quatre lobes, les angles rentrants ornés de tréfeuilles. Dans le champ, quatre étoiles :  $\text{E} \text{D} \text{Z} \text{A} \text{R} \text{D} : \text{E} \text{O} \text{M} \text{E} \text{S} * \text{F} \text{R} \text{I} \text{O} \text{R} \text{I} \text{E} \text{N} \text{T} \text{A}'$ .

*Rev.* Croix pattée coupant les légendes, cantonnée de quatre étoiles.

*Lég. ext.*  $\Omega \text{T} * \text{P} \text{T} \text{E} - \text{E} \text{M} * \Omega \text{N} \text{E} - * \text{I} \text{N} * \Omega \text{I} \text{E} \text{B} - \text{V} \text{S} * \Omega \text{R} \text{I} \text{S}$ .

*Lég. int.*  $\Pi \Omega \Omega'_*$  —  $\Omega O M I'$  —  $\Omega^\circ \text{E} \text{E} - \text{E} \text{E} \text{E} * 4$ .

Double gros, un exemplaire. Grote (<sup>1</sup>), pl. XXVI, 398.

(<sup>1</sup>) GROTE, *Blätter für Münzk.*, II band. Leipzig, 1836, in-4<sup>o</sup>.




26. Harpie couronnée accostée de deux étoiles, au-dessous deux écussons juxtaposés chargé l'un de la harpie, l'autre d'un lion : \* ΕΩΖΤΡΩ \* ΕΟΙ — ο \* ο — FRI<sub>×</sub> ΟΙΕΝΤΑ<sub>?</sub>.

*Rev.* Écusson à cinq quartiers sur une croix pattée coupant les légendes.

*Lég. ext.* ΟΤ \* ΡΤΕ — ΕΜ \* ΟΝΕ — ΙΝ \* ΟΙΕΒ  
-- VS \* ΝΡΙΣ<sub>?</sub>.

*Lég. int.* ΤΝΝ — ΟΟΜΙ — Ν<sub>×</sub> ΕΕ — ΕΕΕΛ.

Gros, deux exemplaires.

27. Même pièce, variété :  au commencement de la légende.

Gros, un exemplaire.

#### COMTE D'OLDENBOURG.

JEAN XIV (1500 - 1526).

28. Écusson incliné, sommé d'un heaume couronné orné de lambrequins et timbré d'une étoile à huit raies entre deux cornes de buffle.

*Lég.* ΙΟΗΤ<sub>×</sub> ΕΟΜ — ∴ ΙΝ × ΟΛΩ · ΒΟΡ<sub>?</sub>.

*Rev.* Croix pattée, évidée et chargée au centre d'une étoile à huit raies, coupant la légende. Un des bras de la croix plus court que les autres est orné d'une épine soutenant une étoile à huit raies : ΤΝΝΟ — ΟΟΜΙ — Ν<sub>×</sub> ΝΕΕ  
— ΕΕΕΙΙ.

*Flindrich*, un exemplaire.

Variété de la pièce décrite par Grote, pl. XIX, 281, et Merzdorff<sup>(1)</sup>, p. 38, n° 33.

<sup>(1)</sup> MERZDORFF, *Oldenburgs Münzen und Medaillen*. Oldenb., 1860, in-8°.

29. Comme n° 28, seulement l'étoile entre les cornes manque : \* IOH̄S' \* OMS' — \* \* IN OLOEBOR (O et R en monogramme).

*Rev.* Comme n° 28. ANNO — \* DOMI — I \* MAA — AAA \* V.

*Flindrich*, un exemplaire.

Inédit. Le droit est identique avec la gravure de Grote, pl. XIX, 281.

#### SEIGNEURIE DE IEVER.

EDO WIEMKEN II (1468-1511.)

30. Lion assis, la tête contournée, tenant un écusson aux armes de Iever.

*Lég.* ..... ON̄E' \* NOV̄A \* EDONS' \* AP' \* IEV ...

*Rev.* Croix pattée, évidée, ornée d'une étoile à six raies, et coupant la légende : OT \* PA — A ..... — \* IN \* DIE — \* NRIS. (Pl. VIII.)

*Schaaf* (?), un exemplaire.

Inédite. Consulter la pièce décrite par Merzdorff <sup>(1)</sup>, p. 30, n° 15.

#### DUCHÉ DE CLÈVES.

JEAN II (1481 - 1521).

31. Écusson de Clèves, au-dessus W.

*Lég.* ✠ IOH̄S' \* VN̄ \* OLIVENS' \* z \* AO \* MTR'.

<sup>(1)</sup> MERZDORFF. *Die Münzen und Medaillen Ieverland's*. Oldenb., 1862, in-8°.

*Rev.* Écusson de La Marck sur une croix pattée, coupant la légende : REXDNI — MÆ \* DÆO — DVÆ \* DÆ \* — I \* SV \* 1509.

Gros, un exemplaire.

Cette dernière pièce étant neuve, nous supposons que ce dépôt fut caché dans le cours de l'année 1509, et que son ci-devant propriétaire, probablement un paysan de ce temps-là, périt, soit par l'inondation qui dévasta cette province en 1509, soit par la guerre intestine qui troubla ce pays pendant les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle et qui ne finit qu'en 1556, quand l'empereur Charles V se rendit maître de Groningue et des pays environnants.

Il est remarquable que toutes ces monnaies se ressemblent, qu'elles ont pour ainsi dire un trait de famille. Au xv<sup>e</sup> siècle, les villes de la Frise imitèrent les types en usage à Groningue, et ici on copia plus ou moins fidèlement le numéraire des comtes d'Ostfrise ; mais tous, presque sans exception, employèrent un billon affreux, de sorte qu'on ne rencontre le plus souvent que des monnaies de cuivre saussé.

Les monnaies d'Oldenbourg, n<sup>os</sup> 28 et 29, ont été frappées probablement en vertu d'une convention de 1502 entre le comte Jean XIV et la ville de Groningue, confirmée en 1505 (1).

Quant à ce qui regarde les demi-florins d'or, n<sup>o</sup> 15-15,

(1) Cette confirmation existe encore aux archives de Groningue. M. Van der Chijs l'a insérée dans son ouvrage *De Munten van Friesland, etc.*, p. 503.

ces pièces ont été frappées en 1502 ou 1503. L'or en est très-pâle et de bas aloi, mais il faut avouer aussi que le maître de la monnaie, Corneille de Leide, qui les fabriqua, s'éclipsait lorsqu'on lui reprochait d'avoir battu plus d'une fois de la fausse monnaie.

HOOFT VAN IDDEKINGE.

---

DÉPÔT TROUVÉ À NOORDHORN.



4

A



30

A



DÉPÔT TROUVÉ À PINGJUM.



1

A



2

A



3

A



4

A

